



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
UNODC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(28)/11.9
21 avril 2011

**28^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme
de l'ONUSIDA
Genève, Suisse
21-23 juin 2011**

**Mise à jour intermédiaire de la gestion financière
de l'exercice biennal 2010–2011
pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars
2011**

Documents complémentaires pour ce point : Rapport financier intermédiaire non audité de l'année close le 31 décembre 2010 (Document : UNAIDS/PCB(28)/11.8)

Actions requises lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- i. Prendre note de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2010-2011 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011.
- ii. Encourager les gouvernements donateurs et les autres donateurs à verser leur contribution au Budget-plan de travail intégré 2010-2011 dès que possible.
- iii. Prendre note du rapport du Directeur exécutif sur les provisions pour avantages sociaux en vertu des normes IPSAS.
- iv. Avaliser la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les engagements relatifs au personnel à partir du solde des fonds et approuver le financement d'un montant initial de US\$ 20 millions à partir de celui-ci.
- v. Autoriser la couverture de l'insuffisance de financement restante des engagements relatifs au personnel estimée à US\$ 30,2 millions à partir du solde des fonds sur une période de cinq ans maximum, sous réserve de la disponibilité des fonds.
- vi. Avaliser la création d'un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments et le doter d'un montant initial de US\$ 2,6 millions.
- vii. Approuver la reconstitution des ressources du Fonds chaque année à partir du solde des fonds pour le montant de l'amortissement cumulé au titre des bâtiments de l'ONUSIDA ou pour tout autre montant susceptible d'être déterminé périodiquement par le Conseil de Coordination du Programme, et
- viii. Autoriser le Directeur exécutif à utiliser le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments pour couvrir les coûts des réparations, modifications et investissements d'importance réalisés dans les bâtiments de bureau de l'ONUSIDA et à rendre compte au Conseil de Coordination du Programme de l'utilisation de ce Fonds.

Incidences en termes de coûts des décisions : US\$ 22,6 millions

INTRODUCTION

1. L'exercice de l'ONUSIDA est un exercice biennal composé de deux années civiles consécutives commençant par une année paire. Le présent document fournit des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2010-2011 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011. Un rapport financier officiel et certifié couvrant l'ensemble de l'exercice sera préparé à la fin 2011, deuxième année de l'exercice biennal.
2. Les présentes informations intermédiaires sur la gestion financière ne sont pas accompagnées d'un rapport du commissaire aux comptes. Toutefois, les comptes et le fonctionnement de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et un examen permanents de commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et à l'Article XI du Mémoire d'accord conclu entre les coparrainants créant l'ONUSIDA.

BUDGET-PLAN DE TRAVAIL INTEGRE POUR L'EXERCICE BIENNAL 2010-2011

Budget-plan de travail approuvé

3. Le Budget-plan de travail intégré 2010-2011 est basé sur le Cadre stratégique 2007-2010 afin que l'ONUSIDA soutienne les efforts des pays en direction de l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en rapport avec le VIH (UNAIDS/PCB(23)08.27). Ce cadre souligne les cinq orientations stratégiques suivantes du Programme commun :
 - Orientation de l'agenda mondial, accroissement de la participation et suivi des progrès accomplis,
 - Soutien technique et renforcement des capacités pour faire 'travailler l'argent disponible' pour parvenir à un accès universel,
 - Droits de la personne, relations entre les sexes et diminution de la vulnérabilité des personnes les plus exposées au risque,
 - Renforcement de l'accent sur la prévention du VIH, ainsi que sur le traitement, la prise en charge et l'appui, et
 - Renforcement de l'harmonisation et de l'alignement sur les priorités nationales.
4. En outre, le Budget-plan de travail intégré 2010-2011 tient compte de l'accent mis sur les dix domaines prioritaires suivants qui sont liés à des effets directs et des produits clés escomptés :
 - Réduire la transmission sexuelle du VIH
 - Empêcher que les mères meurent et que leurs bébés soient infectés par le VIH
 - Faire en sorte que les personnes vivant avec le VIH bénéficient d'un traitement
 - Éviter que les gens vivant avec le VIH meurent de la tuberculose
 - Protéger les consommateurs de drogues contre l'infection à VIH
 - Supprimer les lois punitives, les politiques, les pratiques, la stigmatisation et la discrimination qui bloquent les ripostes efficaces au sida
 - Mettre fin à la violence à l'encontre des femmes et des filles
 - Donner aux jeunes les moyens de se protéger contre le VIH
 - Renforcer la protection sociale en faveur des personnes affectées par le VIH, et

- Protéger les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les professionnel(le)s du sexe et les transgenres contre l'infection à VIH.
- 5. Lors de sa 24^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2009, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé le programme d'action et les domaines prioritaires inclus dans le Budget-plan de travail intégré 2010-2011. Il a approuvé un budget total de US\$ 484,8 millions (du même niveau que celui de l'exercice biennal précédent) et la répartition suivante des ressources : US\$ 161 millions à partager entre les 10 coparrainants, US\$ 182,4 millions pour le Secrétariat de l'ONUSIDA, US\$ 136,4 millions pour les activités interinstitutions et US\$ 5 millions pour le fonds d'urgence.
- 6. En outre, lors de sa 27^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 8 au 10 décembre 2010, le Conseil de Coordination du Programme a adopté la Stratégie de l'ONUSIDA pour 2011-2015. Cette Stratégie décrit les trois orientations stratégiques suivantes : (i) Révolutionner la prévention du VIH, (ii) Favoriser l'émergence d'un traitement, de soins et d'un appui de nouvelle génération, et (iii) Promouvoir les droits humains et l'égalité des sexes pour soutenir la riposte au VIH.
- 7. Ces orientations stratégiques fournissent un programme pour transformer profondément la riposte mondiale au VIH afin de s'assurer que les ressources soient déployées de façon optimale pour réaliser l'accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH, pour stopper et faire reculer l'épidémie de VIH, et pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Fonds mis à disposition pour l'exercice biennal 2010-2011

- 8. Au cours de la période examinée, des produits opérationnels totalisant US\$ 275 millions ont été mis à disposition au titre des ressources de base du Budget-plan de travail intégré 2010-2011. Ce montant a été financé par vingt-huit gouvernements à hauteur de 98,5 % et par la Banque mondiale à hauteur de 1,5 %. Outre ce montant, les produits financiers (principalement des produits d'intérêt) de US\$ 4,3 millions ont aussi été reçus et répartis pendant la période considérée, portant le total des recettes à la disposition du Budget-plan de travail intégré 2010-2011 à US\$ 279,3 millions. Le Tableau 1 présente le détail des recettes disponibles au profit du Budget-plan de travail intégré 2010-2011 pendant la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011.

Tableau 1

**Budget-plan de travail intégré - détail des recettes
pour la période comprise entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2011**
(en dollars des États-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds disponibles au titre du Budget-plan de travail intégré 2010-2011
Gouvernements	
Andorre	41 667
Australie	6 818 182
Autriche	144 300
Belgique	12 048 491
Canada	5 268 293
Chine	100 000
Danemark	14 500 945
Finlande	12 145 749
France	944 669
Allemagne	7 067 787
Irlande	3 952 569
Israël	5 000
Japon	5 650 271
Liechtenstein	23 063
Luxembourg	3 576 248
Monaco	132 116
Pays-Bas	38 840 937
Nouvelle-Zélande	5 250 350
Norvège	26 823 135
Pologne	61 653
Portugal	269 906
Fédération de Russie	500 000
Espagne	2 975 721
Suède	37 801 604
Suisse	9 694 133
Thaïlande	199 973
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	31 412 347
États-Unis d'Amérique	44 700 000
Sous total	270 949 109
Organismes coparrainants	
Banque mondiale	4 000 000
Sous total	4 000 000
Autres	
<i>United Nations Federal Credit Union</i>	33 734
<i>Divers</i>	32 155
Sous total	65 889
Total Recettes opérationnelles	275 014 998
Autres recettes	
<i>Produits d'intérêt</i>	4 326 180
Total Autres recettes	4 326 180
TOTAL GENERAL	279 341 178

9. Le Tableau 2 compare les fonds disponibles au profit du Budget-plan de travail intégrés des exercices 2004-2005, 2006-2007, 2008-2009 et 2010-2011 au 31 mars 2005, 2007, 2009 et 2011 pour chaque exercice biennal. Le pourcentage des fonds disponibles au titre du Budget-plan de travail intégré 2010-2011 s'établit actuellement à 57,6 %, chiffre nettement inférieur à celui des exercices biennaux précédents. Cela met en évidence la nécessité pour les donateurs qui ont déjà pris des engagements de verser les montants non réglés et pour les donateurs qui n'ont pas encore pris d'engagement, de le faire et de régler la totalité de leur contribution à l'ONUSIDA pour 2011.

Tableau 2 : Pourcentage des fonds mis à disposition au titre du Budget-plan de travail intégré par rapport à ses besoins de financement, au 31 mars 2005, 2007, 2009 et 2011

	31 mars 2005	31 mars 2007	31 mars 2009	31 mars 2011	31 mars 2011
Montant approuvé du Budget-plan de travail intégré de l'exercice biennal concerné (en milliers de dollars des États-Unis d'Amérique)	270 500	406 700	484 820	484 820	484 820
Fonds disponibles au titre du Budget-plan de travail intégré (en milliers de dollars des États-Unis d'Amérique)	182 100	245 240	421 680	279 341 ^{a/}	253 807 ^{b/}
Pourcentage de fonds disponibles par rapport aux besoins de financement du Budget-plan de travail intégré	67.3%	60.3%	87.0%	57.6% ^{a/}	52.4% ^{b/}

^{a/} Sur la base du nouveau principe de comptabilisation des recettes dit "d'engagement" (à la signature de l'engagement)

^{b/} Sur la base de l'ancien principe de comptabilisation des recettes dit "de trésorerie" (à réception effective des fonds)

FONDS EXTRABUDGETAIRES

10. Au cours de la période examinée, des ressources extrabudgétaires d'un montant de US\$ 46,4 millions ont été mises à la disposition de l'ONUSIDA pour appuyer un certain nombre d'activités au niveau mondial, au plan régional et à l'échelon des pays, et un certain nombre d'activités gérées au niveau interinstitution qui ne sont pas incluses dans le Budget-plan de travail intégré et ne sont pas du ressort spécifique des coparrainants. Le Tableau 3 fournit des détails sur l'origine de ces fonds.

Tableau 3

Fonds extrabudgétaires - détail des recettes
pour la période comprise entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2011
(en dollars des États-Unis d'Amérique)

Contributions volontaires	Fonds disponibles pour les activités extrabudgétaires 2010-2011
Gouvernements	
Australie	9 385 782
Danemark	4 378 517
France	1 033 811 ^{1/}
Irlande	2 400 182
Japon	800 000
Luxembourg	2 699 055
Pays-Bas	322 304
Norvège	464 870
Espagne	359 789
Suède	2 600 646
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 528 481
États-Unis d'Amérique (CDC)	1 025 423
États-Unis d'Amérique (USAID)	5 125 000
Sous total	33 123 860
Organismes coparrainants	
PNUD	651 268
OMS	407 104
Sous total	1 058 372
Autres	
Fondation ASEAN	140 097
Fondation Bill et Melinda Gates	1 233 169
CARICOM	84 436
Commission européenne	2 342 303
Fondation Ford	1 200 000
Allemagne, GTZ	1 432 090
Bureau du MDTF	3 507 859
HCDH	95 000
Public Health Foundation in India	71 262
UNCERF	564 962
UNOPS	449 418
Divers	6 600
Remboursements aux donateurs et à d'autres	(59 485)
Sous total	11 067 711
Total Recettes opérationnelles	45 249 943
Autres recettes	
Produits d'intérêt	1 194 340
Total Autres recettes	1 194 340
TOTAL GENERAL	46 444 283

^{1/} Inclut une contribution sous forme de service pour US\$ 478 255.

FONDS DEPENSES ET AFFECTES¹ AU TITRE DU BUDGET-PLAN DE TRAVAIL INTEGRE 2010-2011

11. Au cours de la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011, des dépenses et des fonds affectés (y compris les fonds versés aux coparrainants) totalisant US\$ 374,4 millions ont été engagés sur le budget de US\$ 484,8 millions approuvé pour le Budget-plan de travail intégré 2010–2011, ce qui correspond à un taux d'engagement de 77,2 %. Les dépenses et fonds affectés totaux destinés à la mise en œuvre des activités de lutte contre le sida prévues dans le Budget-plan de travail intégré se décomposent comme suit :
- US\$ 158,5 millions virés aux coparrainants
 - US\$ 95,5 millions dépensés et affectés pour des activités interinstitutions, et
 - US\$ 120,4 millions dépensés et affectés pour le Secrétariat (activités et charges de personnel).
12. Le Tableau 4 fournit des détails sur les allocations approuvées, les dépenses et les fonds affectés du Budget-plan de travail intégré 2010-2011, répartis entre les coparrainants, les activités interinstitutions et le Secrétariat pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011.

Tableau 4 : Budget-plan de travail intégré 2010-2011 – Allocations approuvées, dépenses et fonds affectés pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011 (en milliers de dollars des États-Unis d'Amérique)

	Allocations approuvées	Dépenses	Fonds affectés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
Coparrainants	160 970	158 539	-	158 539	2,431	98.5%
Interinstitutions	136 450	77 071	18 430	95 501	40 949	70.0%
Secrétariat	182 400	107 420	12 954	120 374	62 026	66.0%
Fonds d'urgence	5 000	-	-	-	5 000	-
Total	484 820	343 030	31 384	374 414	110 406	77.2%

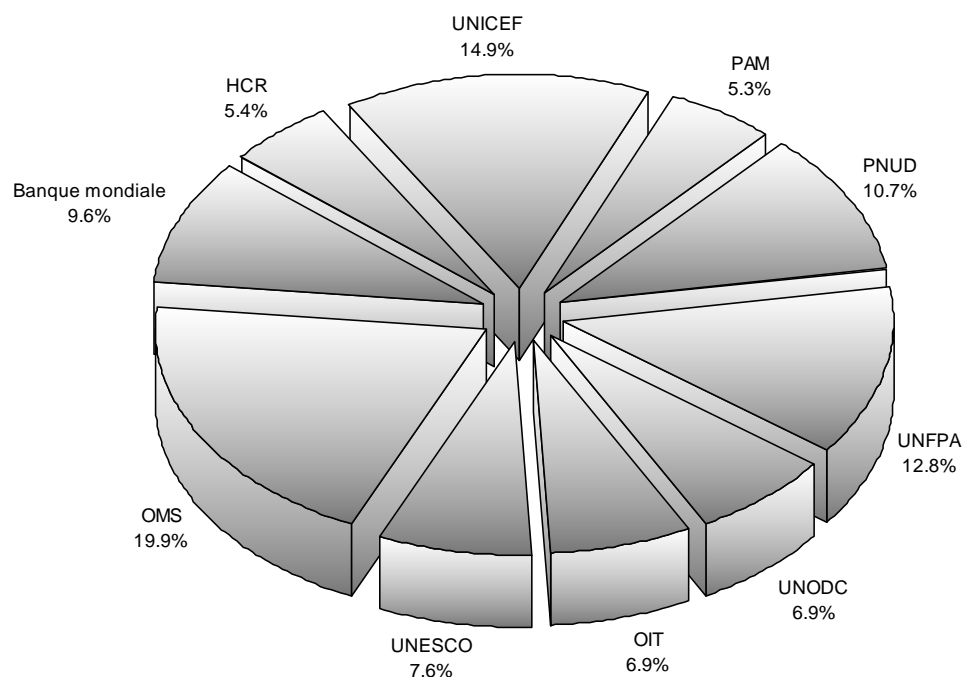
^{a/} Les fonds affectés sont des fonds formellement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

i) *Fonds virés aux coparrainants*

13. Au 31 mars 2011, un montant total de US\$ 158,5 millions avait été viré sur le budget des coparrainants, ce qui représente 98,5 % de la part des coparrainants au titre du Budget-plan de travail intégré 2010-2011. La Figure 1 fournit des informations sur les pourcentages des virements effectués à chaque coparrainant par rapport au montant total alloué.

¹ Les fonds affectés sont des fonds formellement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

Figure 1 : Part des coparrainants des fonds virés au 31 mars 2011



ii) Fonds dépensés et affectés sur les ressources interinstitutions

14. Les activités interinstitutions correspondent aux initiatives communes engagées par plusieurs membres de la famille de l'ONUSIDA (coparrainants et/ou Secrétariat). Ces activités sont habituellement axées sur des initiatives transversales qui aident à renforcer la riposte multisectorielle au sida. Au cours de la période examinée, un montant total de US\$ 77,1 millions a été dépensé et US\$ 18,4 millions ont été affectés au profit d'activités interinstitutions sur un budget biennal approuvé de US\$ 136,4 millions², ce qui représente globalement un taux d'engagement de 70 %.

iii) Fonds dépensés et affectés sur le budget du Secrétariat

15. Au cours de la période examinée, un montant total de US\$ 107,4 millions a été dépensé et US\$ 13 millions ont été affectés sur le budget biennal du Secrétariat de US\$ 182,4 millions, ce qui représente globalement un taux d'engagement de 66 %. Le montant total dépensé et affecté inclut US\$ 57,8 millions pour les charges de personnel à échéance fixe et US\$ 49,6 millions pour les activités.

FONDS DEPENSES ET AFFECTES SUR LES FONDS EXTRABUDGETAIRES POUR 2010-2011

16. Au cours de la période examinée, un montant total de US\$ 48,8 millions a été dépensé et US\$ 18,8 millions ont été affectés sur les ressources extrabudgétaires, comme indiqué dans le Tableau 5.
17. Le Tableau 5 présente également : (i) une vue d'ensemble des ressources extrabudgétaires totales (colonne c), y compris les fonds reportés de 2009 qui ont été mis à la disposition des activités du programme, et (ii) le montant des fonds dépensés et affectés entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011.

² Le budget interinstitutions inclut une provision de US\$ 100 millions pour les salaires du personnel interinstitutions dans les pays (Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays et Conseillers en suivi et évaluation, élaboration de partenariats et mobilisation sociale) et les charges opérationnelles des 85 bureaux de l'ONUSIDA dans les pays.

Tableau 5

Fonds extrabudgétaires
Fonds disponibles, dépenses et fonds affectés (résumé) par origine des recettes
pour la période comprise entre le 1er janvier 2010 et le 31 mars 2011
(en dollars des États-Unis d'Amérique)

Origine des recettes	Report	Fonds disponibles en		Total des fonds disponibles	Dépenses	Fonds affectés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	2009	2008-	disponibles en						
	(a)	(b)	(c) = (a+b)	(d)	(e)	(f) = (d + e)	(g) = (c - f)	(h) = (f / c)	
Contributions volontaires et autres recettes									
Andorre	205	-	205	-	-	-	205	-	-
Australie	4 385 336	9 385 782	13 771 118	4 874 392	2 478 163	7 352 555	6 418 563	53.4%	
Autriche	724 319	-	724 319	421 484	272 484	693 968	30 351	95.8%	
Belgique	178 368	-	178 368	-	-	-	178 368	-	
Canada	1 786	-	1 786	-	-	-	1 786	-	
Danemark	220 271	4 378 517	4 598 788	3 008 968	568 463	3 577 431	1 021 357	77.8%	
Finlande	1 343 094	-	1 343 094	982 515	358 462	1 340 977	2 117	99.8%	
France	1 676 410	1 033 811 ^{b/}	2 710 221	1 167 160	222 295	1 389 455	1 320 766	51.3%	
Allemagne, notamment GTZ	1 143 102	1 432 090	2 575 192	553 588	449 270	1 002 858	1 572 334	38.9%	
Grèce	5 613	-	5 613	5 613	-	5 613	-	100.0%	
Irlande	3 821 579	2 400 182	6 221 761	1 971 353	690 398	2 661 751	3 560 010	42.8%	
Italie	29 973	-	29 973	-	-	-	29 973	-	
Japon	530 594	800 000	1 330 594	727 773	49 174	776 947	553 647	58.4%	
Luxembourg	7 889 612	2 699 055	10 588 667	4 636 990	1 859 856	6 496 846	4 091 821	61.4%	
Ministère de la Communauté flamande, Belgique	1 164 335	-	1 164 335	478 774	197 355	676 129	488 206	58.1%	
Mozambique	68 294	-	68 294	68 228	-	68 228	66	99.9%	
Pays-Bas	294 272	322 304	616 576	348 032	154 229	502 261	114 315	81.5%	
Nouvelle-Zélande	158 672	-	158 672	113 905	-	113 905	44 767	71.8%	
Norvège	949 749	464 870	1 414 619	193 711	251 159	444 870	969 749	31.4%	
Fédération de Russie	7 907	-	7 907	-	-	-	7 907	-	
Arabie saoudite	12 765	-	12 765	12 459	-	12 459	306	97.6%	
Espagne	1 346 169	359 789	1 705 958	890 115	176 765	1 066 880	639 078	62.5%	
Suède	6 658 603	2 600 646	9 259 249	5 871 245	459 057	6 330 302	2 928 947	68.4%	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du N	1 502 107	2 528 481	4 030 588	1 444 462	639 242	2 083 704	1 946 884	51.7%	
États-Unis d'Amérique (CDC)	2 226 839	1 025 423	3 252 262	131 516	30 785	162 301	3 089 961	5.0%	
États-Unis d'Amérique (NIH)	16 807	-	16 807	-	-	-	16 807	-	
États-Unis d'Amérique (USAID)	4 767 013	5 125 000	9 892 013	3 835 016	1 872 374	5 707 390	4 184 623	57.7%	
Fondation ASEAN	-	140 097	140 097	8,249	80 000	88 249	51 848	-	
AWARE	30 009	-	30 009	-	-	-	30 009	-	
Fondation Bill et Melinda Gates	1 258 260	1 233 169	2 491 429	1 255 474	178 771	1 434 245	1 057 184	57.6%	
BM Creative Management LTD	648	-	648	-	-	-	648	-	
CARICOM	109 023	84 436	193 459	165 379	14 558	179 937	13 522	93.0%	
Commission des Communautés européennes	27 117	-	27 117	-	-	-	27 117	-	
Constella Futures	657	-	657	-	-	-	657	-	
Commission européenne	-	2 342 303	2 342 303	909 837	771 390	1 681 227	661 076	71.8%	
Fondation Ford	536 276	1 200 000	1 736 276	423 663	327,098	750 761	985 515	43.2%	
Geneva Global Inc.	26 549	-	26 549	-	-	-	26 549	-	
Fonds mondial	149 880	-	149 880	5 250	-	5 250	144 630	3.5%	
Imperial College London	13 808	-	13 808	-	-	-	13 808	-	
Organisation internationale du Travail	9 019	-	9 019	3 980	-	3 980	5 039	44.1%	
John Hopkins Univeristy	5 786	-	5 786	-	-	-	5 786	-	
Johnson & Johnson Products Inc.	4 874	-	4 874	-	-	-	4 874	-	
Bureau du MDTF	-	3,507,859	3 507 859	1 328 154	1 741 653	3 069 807	438 052	87.5%	
Merck & Company Inc.	189 120	-	189 120	-	-	-	189 120	-	
ANRS	10 589	-	10 589	-	-	-	10 589	-	
OPEP	1 021 858	-	1 021 858	49 353	437 961	487 314	534 544	47.7%	
HCDH	-	95 000	95 000	-	-	-	95 000	-	
OSIWA	3 850	-	3 850	-	-	-	3 850	-	
Public Health Foundation in India	-	71 262	71 262	4,719	66 543	71 262	-	-	
Communauté de Développement de l'Afrique austra	43 555	-	43 555	-	-	-	43 555	-	
Université de Stanford	10 000	-	10 000	-	-	-	10 000	-	
UNCERF	-	564 962	564 962	90 940	474 022	564 962	-	100.0%	
PNUD	2 205 232	651 268	2 856 500	1 566 666	387 241	1 953 907	902 593	68.4%	
UNESCO	116 000	-	116 000	-	-	-	116 000	-	
UNFIP	505	-	505	-	-	-	505	-	
HCR	83 562	-	83 562	70 780	10 241	81 021	2 541	97.0%	
UNICEF	36 767	-	36 767	299	-	299	36 468	0.8%	
UNIFEM	22 145	-	22 145	-	-	-	22 145	-	
Nations Unies	20 000	-	20 000	-	-	-	20 000	-	
Fondation des Nations Unies	4 668	-	4 668	115	-	115	4 553	2.5%	
UNODC	13 825	-	13 825	-	-	-	13 825	0.0%	
UNOPS	106 304	449 418	555 722	337 748	81,861	419 609	136 113	75.5%	
PAM	14 019	-	14 019	5 809	-	5 809	8 210	41.4%	
OMS	98 429	407 104	505 533	323 345	42 541	365 886	139 647	72.4%	
Banque mondiale	7 275	-	7 275	-	-	-	7 275	-	
Allocations spéciales CCP	20 065 783	-	20 065 783	7 447 961	2 630 524	10 078 485	9 987 298	50.2%	
Divers	32 639	6 600	39 239	-	-	-	39 239	-	
Intérêts et autres	12 369 412	1 194 340	13 563 752	3 035 654	828 976	3 864 630	9 699 122	28.5%	
Remboursements aux donateurs	-	(59 485)	(59 485)	-	-	(59 485)	-	-	
Total	79 771 237	46 444 283	126 215 520	48 770 674	18 802 911	67 514 100	58 701 420	53.5%	

^{a/} Les fonds affectés sont des fonds formellement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

^{b/} Inclut une contribution sous forme de service pour US\$ 478 255

SOLDE DES FONDS (FONDS DE ROULEMENT)

18. Lors de sa 26^{ème} réunion qui s'est tenue à Genève du 22 au 24 juin 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé un plafond pour le fonds de roulement de l'ONUSIDA, équivalent à 35 % du budget biennal du Programme commun. Le 31 décembre 2009, le solde des fonds s'élevait à US\$ 218,3 millions, soit 45 % du budget biennal. Le 31 décembre 2010, le solde des fonds s'élevait à US\$ 183,4 millions³, soit 37,9 % du budget biennal (ce qui correspond à une diminution de US\$ 34,9 millions). Cette réduction est principalement imputable à un taux d'engagement élevé et à une baisse des recettes reçues pendant l'année close le 31 décembre 2010.
19. Afin de ramener le niveau du solde des fonds au seuil approuvé de 35 % du budget biennal, le Directeur exécutif demande au Conseil de Coordination du Programme d'avaliser l'utilisation d'une partie du solde des fonds pour :
 - (i) financer les engagements relatifs au personnel, et
 - (ii) créer un Fonds pour la rénovation des bâtiments.

PROVISIONS POUR AVANTAGES SOCIAUX RELATIFS AU PERSONNEL EN VERTU DES NORMES IPSAS ET OPTIONS POUR LEUR FINANCEMENT

20. L'ONUSIDA va adopter, parallèlement à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les normes IPSAS (normes comptables internationales du secteur public) à partir du 1^{er} janvier 2012. Entre autres choses, les normes IPSAS imposent à une entité de comptabiliser, d'évaluer et de communiquer des informations sur tous ses engagements, y compris les avantages sociaux⁴.
21. La norme IPSAS 25 traite quatre catégories d'avantages sociaux, à savoir :
 - Avantages à court terme, tels que les salaires, les cotisations de sécurité sociale et le congé annuel
 - Avantages postérieurs à l'emploi, tels que les retraites et l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)
 - Autres avantages à long terme, tels que les prestations d'invalidité à long terme
 - Prestations de cessation d'emploi.
22. **Avantages à court terme.**

Conformément aux règles et réglementations relatives au personnel, les membres du personnel éligibles qui ont un solde de congés annuels non utilisé au moment de leur départ seront payés pour chaque journée de congé annuel, jusqu'à un maximum de 60 jours. La dernière évaluation actuarielle indique que la somme requise au titre des congés annuels s'élève à US\$ 9,2 millions dont US\$ 3,7 millions sont déjà provisionnés, laissant apparaître une insuffisance de provisionnement de US\$ 5,5 millions.
23. **Avantages postérieurs à l'emploi – retraites**

L'ONUSIDA adhère à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies (UNJSPF) via l'OMS qui est membre de celle-ci. La Caisse commune a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer au personnel des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès ou d'incapacité et d'autres prestations. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées. Les engagements financiers du

³Prière de se reporter au paragraphe 11, page 5, du document UNAIDS/PCB(28)/5.2 du Conseil de Coordination du Programme

⁴La note 1.7 des Notes afférentes aux comptes de l'année comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010 indique :
« Les avantages sociaux sont comptabilisés en charges suivant la méthode dite « d'engagement ». De même, les indemnités de départ versées aux membres du personnel, y compris l'allocation de rapatriement, l'indemnité pour congés annuels non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement, sont comptabilisées en charges suivant la méthode dite « d'engagement ». En ce qui concerne l'évaluation actuarielle, les sommes actuellement provisionnées au titre des avantages sociaux ne sont pas suffisantes pour couvrir l'ensemble des dépenses futures »

Programme envers la Caisse commune sont constitués de la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies ainsi que de la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être couvert conformément à l'article 26 des statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour couvrir le déficit ne sont à verser que lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – à la date de l'évaluation – que le déficit soit couvert. À la date du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

24. Avantages postérieurs à l'emploi – assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)

Le personnel de l'ONUSIDA est couvert par l'Assurance-maladie du personnel de l'OMS (SHI). Les recettes du fonds de l'Assurance-maladie de l'OMS comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraité (versées à raison d'un tiers par le participant et de deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts acquis sur les placements. En vertu des normes IPSAS, la valeur actualisée des cotisations du Programme pour le personnel retraité doit être provisionnée pendant la période où ils sont en service actif. Comme indiqué dans la note 4.11 des Notes afférentes aux comptes de l'année comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2010 estime la charge totale pour l'ONUSIDA à US\$ 64,3 millions. La charge nette non financée s'élève à US\$ 39,3 millions (c'est-à-dire US\$ 64,3 millions moins les actifs du plan propres à l'ONUSIDA de US\$ 25,0 millions).

25. Autres avantages à long terme

L'ONUSIDA n'a pas d'engagements relatifs à des avantages à long terme entrant dans cette catégorie et qui ne seraient pas déjà provisionnés dans les comptes.

26. Prestations de cessation d'emploi

Au moment de la fin de leur contrat, les membres du personnel éligibles ont droit à certaines prestations de cessation d'emploi et, notamment, à des indemnités de rapatriement, des frais de voyage et de déménagement lors d'un rapatriement. La dernière évaluation actuarielle révèle que la somme requise pour ces prestations de cessation d'emploi s'élève à US\$ 8,9 millions dont US\$ 3,5 millions sont déjà provisionnés, laissant apparaître une insuffisance de provisionnement de US\$ 5,4 millions.

27. En conséquence et pour se conformer à la norme IPSAS 25, l'ONUSIDA aurait eu besoin d'un montant supplémentaire de US\$ 50,2 millions au 31 décembre 2010, dont le détail est résumé comme suit :

Avantages sociaux	Provisionnés fin 2010 (en millions US\$)	Évaluation actuarielle des besoins fin 2010 (en millions US\$)	Insuffisance de provisionnement (en millions US\$)
Congés annuels	3,7	9,2	5,5
ASHI	25,0	64,3	39,3
Prestations cessation d'emploi	3,5	8,9	5,4
Total	32,2	82,4	50,2

28. Conséquences financières

Afin d'établir des états financiers conformes aux normes IPSAS, l'ONUSIDA doit mentionner cette insuffisance de financement de US\$ 50,2 millions dans ses états financiers, ce qui aura des conséquences sur l'actif net/situation nette du Programme. Par exemple, sur la base des états financiers de 2010, l'actif net/situation nette aurait été de US\$ 297,3 millions au lieu de US\$ 347,5 millions⁵.

29. La norme IPSAS n'impose pas le financement des engagements relatifs au personnel mais requiert uniquement leur comptabilisation, leur évaluation et leur communication. Cependant, le Directeur exécutif considère qu'il est judicieux de financer pleinement ces engagements afin d'éviter un risque de diminution des ressources disponibles, ce qui pourrait obliger l'ONUSIDA à solliciter des contributions pour couvrir l'insuffisance de financement des droits du personnel. Dans un souci de gestion financière prudente, le Directeur exécutif propose de couvrir ces engagements à partir du solde des fonds et de financer un montant initial de US\$ 20 millions en 2011, le reste de l'insuffisance de financement de US\$ 30,2 millions devant être couvert par montants annuels égaux sur une période de 5 ans maximum, en fonction de la disponibilité des fonds.
30. Il convient de noter que l'ONUSIDA recevra chaque année des évaluations actuarielles mises à jour afin de s'assurer que les estimations les plus précises de ses engagements seront utilisées pour établir des états financiers conformes aux normes IPSAS. Ces estimations sont susceptibles de varier parallèlement à l'évolution de l'environnement ou des paramètres du calcul actuariel. Par exemple, les estimations actuelles n'incluent aucun engagement pour l'ONUSIDA lié au changement de contrat de certains membres du personnel du Programme commun au niveau national et régional – lequel changement prévoit que ceux qui sont actuellement sous contrat PNUD passeront sous contrat ONUSIDA pendant l'année conformément à la décision d'adopter un système administratif unique.
31. Après examen de la proposition du Directeur exécutif relative aux avantages sociaux et aux engagements relatifs au personnel, **le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**
- a) **prendre note du rapport du Directeur exécutif sur les provisions pour avantages sociaux en vertu des normes IPSAS,**
 - b) **avaliser la recommandation du Directeur exécutif de financer totalement les engagements relatifs au personnel à partir du solde des fonds,**
 - c) **approuver le financement d'un montant initial de US\$ 20 millions à partir du solde des fonds, et**
 - d) **autoriser la couverture de l'insuffisance de financement restante de US\$ 30,2 millions⁶ à partir du solde des fonds sur une période de cinq ans maximum, sous réserve de la disponibilité des fonds.**

FONDS POUR LA RENOVATION DES BATIMENTS

32. Lors de sa 12^{ème} réunion de mai 2004, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la négociation par l'ONUSIDA d'un prêt direct auprès de la Confédération suisse pour la construction d'un nouveau bâtiment à Genève pour le Secrétariat de l'ONUSIDA et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour un coût estimé de CHF 66 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est estimé à 50 % soit CHF 33 millions. En décembre 2003, la

⁵ Se référer à l'État III du Rapport financier non audité 2010 pour l'année close le 31 décembre 2010.

⁶ Plus l'insuffisance de financement anticipée liée à la conversion des contrats PNUD de certains membres du personnel en contrats ONUSIDA, laquelle est estimée à entre US\$ 6 et US\$ 8 millions.

Confédération suisse s'est engagée à fournir un prêt sans intérêt d'un montant de CHF 59,8 millions, sur lequel la part de l'ONUSIDA est de CHF 29,9 millions. Le remboursement sur une période de 50 ans de la part de l'ONUSIDA sur ce prêt sans intérêt fourni par la Confédération suisse est effectué via une réaffectation des fonds autrement dépensés pour la location de bureaux à partir de la première année d'achèvement du bâtiment.

33. Le bâtiment a été achevé en novembre 2006 pour un coût à la charge de l'ONUSIDA de US\$ 25,6 millions, ce qui représente une part de 50 %.
34. Alors que le bâtiment est actuellement en bon état, aucune provision n'a été comptabilisée pour les principales réparations et rénovations qui deviennent habituellement nécessaires au fil du temps pour assurer la bonne gestion du bien. En fait, d'autres organisations du système des Nations Unies ont d'importants problèmes pour entretenir leurs bâtiments et en particulier pour assurer le financement de cet entretien.
35. Le Directeur exécutif considère qu'à des fins de gestion financière prudente, une partie du solde des fonds devrait être mise de côté et provisionnée pour financer de futures réparations importantes qui seront vraisemblablement nécessaires à l'avenir. La création d'un tel Fonds permettrait d'échelonner les dépenses et de garantir que l'on pourra disposer le moment venu d'un montant significatif pour les travaux sans que cela n'ait d'impact préjudiciable sur la mise en œuvre des programmes. Le montant devant être épargné serait déterminé à un moment donné par le Conseil de Coordination du Programme en fonction des obligations. Cependant, pour couvrir le coût des principales réparations, il est recommandé de provisionner un montant initial au moins équivalent à un taux d'amortissement raisonnable du bâtiment de 2 % (ce qui correspond à une durée de vie de 50 ans) depuis que le bâtiment a été mis en service novembre 2006. Cela représenterait une provision d'environ US\$ 2,6 millions à la fin 2011.
36. Après examen de la proposition du Directeur exécutif, **le Conseil de Coordination du Programme est invité à :**
 - a) **avaliser la création d'un Fonds pour la rénovation des bâtiments et le doter d'un montant de US\$ 2,6 millions,**
 - b) **approuver le réapprovisionnement des ressources du Fonds chaque année à partir du solde des fonds pour le montant de l'amortissement cumulé au titre des bâtiments de l'ONUSIDA ou pour tout autre montant susceptible d'être déterminé périodiquement par le Conseil de Coordination du Programme, et**
 - c) **autoriser le Directeur exécutif à utiliser le Fonds pour couvrir les coûts des réparations, modifications et investissements d'importance réalisés dans les bâtiments de bureau de l'ONUSIDA et à rendre compte au Conseil de Coordination du Programme de l'utilisation de ce Fonds.**
37. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note des informations contenues dans la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2010-2011 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 mars 2011, et à encourager les gouvernements donateurs et autres donateurs à verser leur contribution au Budget-plan de travail intégré 2010-2011 dès que possible.
38. Enfin, le Conseil de Coordination du Programme est invité à approuver la proposition du Directeur exécutif concernant l'utilisation d'une partie du solde des fonds pour financer les engagements relatifs au personnel et pour créer le Fonds pour rénovation des bâtiments.